

Tout d'abord, n'est-il pas préférable de faire 2 documents, 1 pour les expositions sanguines et 1 pour les expositions sexuelles ?

Madame, Monsieur,

Vous avez consulté notre service pour un « A.E.S ». (accident d'exposition au sang ou **accident d'exposition sexuel c'est-à-dire un** rapport sexuel non protégé).

Après évaluation médicale, il a été décidé de débiter un traitement antirétroviral (trithérapie anti-VIH) qui vous sera délivrée pour 28 jours.

**Un suivi médical** par votre médecin du travail ou le **un ?** médecin référent est **nécessaire** pour s'assurer que vous n'avez pas été contaminé par le VIH ou par une autre infection par voie sanguine (hépatites B et C) ou sexuelle (hépatite B, syphilis, gonocoque, chlamydia...)

**Le premier bilan sanguin (à réaliser dans les 3 prochains jours)** sert à vérifier que vous n'étiez pas infecté avant cet accident **et que vous n'avez pas de maladies du foie et des reins contre-indiquant la prescription de certains médicaments:**

Enzyme du foie (ALAT) et **fonctionnement** du rein (créatinine)

*sérologies VIH, hépatite B, hépatite C*

*Si vous êtes une femme un test de grossesse*

En cas d'accident sexuel : *sérologie syphilis et bilan des infections sexuellement transmissibles soit ~~PCR?~~ recherche de Gonocoque et Chlamydiae (prélèvements aux 3 sites : 1<sup>er</sup> jet d'urines, écouvillon pharyngé et anal) **obligatoirement les 3 sites ???***

**Un deuxième bilan doit être prélevé à la 2<sup>e</sup> semaine** comprenant un dosage des ALAT et de la créatinine **pour vérifier que le traitement n'a pas d'impact négatif sur le foie et les reins**

**Un troisième bilan à la 6<sup>e</sup> semaine (vers J45)** permet ~~pour~~ **de** vérifier qu'il n'y a pas eu de contamination lors de cet accident :

- *sérologie VIH*
- *transaminases +/- ~~PCR?~~ recherche du virus de l'hépatite C (Si le ~~statut du~~ sujet source est ~~positif~~ porteur de ce virus)*
- *sérologie syphilis et recherche de Gonocoque/ Chlamydia (accident sexuel)*

**Un dernier bilan est recommandé à 3 mois comportant :**

- *sérologie VIH*
- *sérologie hépatite B* si vous n'étiez pas immunisé contre l'hépatite B ou si le sujet source est porteur d'une hépatite B ou de statut inconnu
- *sérologie hépatite C* s'il existe un risque pour l'hépatite C chez le sujet source ou si vous êtes un homme ayant des rapports sexuels avec des hommes.
- *Sérologie syphilis et éventuellement PCR nouvelle recherche de chlamydiae/gonocoque en cas de prise de risques ?*

**PENDANT TOUTE LA DUREE DE CE SUIVI :**

Utilisez systématiquement un préservatif lors des rapports sexuels.

Ne donnez pas votre sang. N'allaitiez pas, ne débutez pas de grossesse.

***Si cet accident est survenu lors de votre travail***, discutez avec le médecin du travail et avec votre équipe des moyens d'éviter d'autres accidents.

Si vous êtes sujet à prendre des risques sexuels nous vous proposons de débiter une PrEP soit un traitement pré-exposition parlez-en à votre médecin qui vous orientera vers un centre où vous pourrez bénéficier de ce mode de prévention contre le VIH.

**Si vous avez d'autres questions** sur les risques et moyens de vous protéger, vous pouvez aussi contacter les services suivants :

- AIDES                   XXXXXXXXX       [www.aides.org](http://www.aides.org)
- SIDA Info Service 0800 840 800   [www.sida-info-service.org](http://www.sida-info-service.org)
- HEPATITES Info 0800 845 800 [www.hepatites-info-service.org](http://www.hepatites-info-service.org)  
Service

**Faut-il ou ne faut-il pas évoquer les effets indésirables du traitement notamment qui nécessitent un avis spécialisé en urgence ?**